



## ArMen Race – Nuit de l'ArMen Race 25 au 28 mai 2017

### AVIS DE COURSE

La notion « DP » dans une règle de cet Avis de course (AC) signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

#### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV), 2017- 2020*
- 1.2. Les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers feront l'objet d'un avenant ultérieur à cet AC et seront publiées sur le site internet dédié à la course.
- 1.3. Les règlements fédéraux,
- 1.4. La partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2,
- 1.5. Les RSO 2016-2017 Catégorie 3 avec radeau.
- 1.6. En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

#### 2. PUBLICITE

Les bateaux devront porter la publicité choisie et fournie par l'AO. Si cette règle est enfreinte, la réglementation World Sailing (WS) 20.9.2 s'applique (DP).

### **3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION**

#### **3.1** La régata est ouverte à :

##### **ArMen Race – Parcours > 240 milles**

- Grands Multicoques (Ultimate, Mod 70...)
- Multi 50'
- Multicoques d'une longueur minimum de 30 pieds jaugés Multi 2000
- IMOCA - Class'40 - Classe Mini 6.50
- IRC 1, 2, 3, 4 en équipage (et d'une longueur minimum de 30 pieds)
- IRC 1, 2, 3, 4 en double (et d'une longueur minimum de 30 pieds)
- OSIRIS Habitable\* (Formule OH France) Classe D, E, F, G, R4 et R3 d'un groupe brut minimum de 21 du Osiris habitable 2017.  
**(Pour les classes D et R3, l'inscription des bateaux sera soumise à l'approbation du Comité de Course).**

##### **Nuit de l'ArMen Race – parcours < à 150 milles**

- Classes Monotype : Pogo 8.50 – First 31.7 – Grand-Surprise
- Multicoques d'une longueur minimum de 25 pieds jaugés Multi 2000
- OSIRIS Habitable\* (Formule OH France) Classe D, E, F, G, R4 et R3 d'un groupe brut minimum de 18 du Osiris habitable 2017.  
**(Pour les classes D et R3, l'inscription des bateaux sera soumise à l'approbation du Comité de Course).**

**\* L'AO répartira, selon leur rating, les bateaux dans différents groupes de classement après la clôture des inscriptions. Cette répartition pourra être faite de manière à équilibrer le nombre de bateaux et les écarts de rating de chaque groupe. Les groupes de classement, les classes et les ratings des bateaux seront affichés à partir du 24 mai.**

##### **Coupe Monotype du Yacht Club de France**

- La Coupe Monotype est une régata en Grand-Surprise dont le classement est combiné entre le parcours de la Nuit de l'Armen race (130 milles nautiques/ jeudi et vendredi) et une journée avec plusieurs parcours de type construits en Baie de Quiberon le samedi 27 mai 2017.

- 3.2** Tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de conception A ou B norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en 4ème ou 3ème catégorie de navigation ou équivalent.  
Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation semi-hauturière de la Division 240 applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015.  
Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur législation nationale en vigueur.
- 3.3** Les bateaux admissibles doivent s'inscrire en complétant le formulaire téléchargeable sur le site de la SNT, (ou sur le site dédié à la course) et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à la Société Nautique de La Trinité au plus tard le 15 mai 2017.
- 3.4** L'équipage est composé de 3 personnes minimum sauf pour les IRC Double et Mini 6.50 qui courent en double.

- 3.5 Pour une annulation d'inscription jusqu'au 15 mai, une somme de 50 € sera conservée par l'AO (frais de dossier). Après cette date, le montant de l'inscription restera acquis à l'AO.
- 3.6 Une balise de positionnement est imposée par l'autorité organisatrice moyennant une caution.
- 3.7 L'AO pourra, pour cause de force majeure ou si la sécurité des participants l'exige, décider d'annuler le déroulement de l'épreuve. De telles annulations, pour des raisons de force majeure ou pour tout motif indépendant de la volonté de l'autorité organisatrice, ne donneront lieu à aucun remboursement des frais d'inscription ni dédommagement. Il pourra en être ainsi notamment, mais sans que cette liste soit limitative, en cas de conditions météorologiques exceptionnelles, de conflit armé, de réquisition, d'incendie, d'inondation, de grève, ou de blocage des installations dont l'origine serait étrangère et totalement indépendante de la volonté de l'autorité organisatrice.
- 3.8 L'AO se réserve le droit d'accepter ou de refuser une inscription.

#### **4 COMPOSITION DU DOSSIER D'INSCRIPTION**

- Bulletin d'inscription original dûment rempli
- Frais de participation
- Attestation d'adhésion de classe 2017 pour tous monocoques (classe reconnue par la FFVoile et/ou l'WS).
- Certificat de jauge IRC ou OSIRIS Habitable 2017 ou Multi 2000 pour les Multicoques d'une longueur minimum de 30 pieds.
- Attestation d'assurance valide du bateau.
- Chèque de caution de 500 € pour la balise
  - Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
    - leur licence FFVoile 2017 valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.
- Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription,
  - un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'WS
  - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros
  - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.
- la 1<sup>ère</sup> page de l'acte de francisation.
- le certificat de jauge ou de conformité.
- Si nécessaire l'autorisation de port de publicité.
- le fascicule de contrôle des radeaux de sauvetage pneumatique avec date de révision.
- l'attestation licence Station Radio.
- Feuille d'encodage de la Balise Sarsat.
- L'attestation sur l'honneur du matériel de sécurité.

Cette liste est non exhaustive et des pièces supplémentaires peuvent être exigées à la discrétion de l'organisateur.

## 5 DROITS À PAYER

Les droits requis sont les suivants :

<b>ArMen Race - 320 milles</b>	<b>Montant de l'inscription</b>	<b>Balise de positionnement</b>	<b>TOTAL</b>
Grand Multicoques (Ultime, Mod 70...) Multi 50', Imoca	520 €	100 €	620 €
IRC 1 – Class 40 – Multi > 30' – OH Classe F, G et R4	320 €	100 €	420 €
IRC 2	270 €	100 €	370 €
IRC 3 – IRC 4 – OH Classe D, E et R3	210 €	100 €	310 €
Classe Mini	130 €	100 €	230 €

<b>Nuit de l'ArMen</b>	<b>Montant de l'inscription</b>	<b>Balise de positionnement</b>	<b>TOTAL</b>
Toutes classes	140 €	100 €	240 €

<b>Coupe Monotype du Yacht Club de France</b>	<b>Montant de l'inscription</b>	<b>Balise de positionnement</b>	<b>TOTAL</b>
Grand-Surprise	240 €	100 €	340 €

## 6 PROGRAMME

6.1. Confirmation des inscriptions, contrôles de jauge et de sécurité :

- Mercredi 24 mai 2017 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
- Jeudi 25 mai 2017 de 08h00 à 11h00

6.2. Jeudi 25 mai 2017 à 11h00 ; Briefing sécurité. La présence de chaque chef de bord ou de son représentant est obligatoire.

6.3. Départs :

- Les bateaux devront se tenir à la disposition du Comité de course le 25 mai 2017 à partir de 14H00.

- Les départs se feront par classes (ou regroupement de classes) à proximité du chenal de La Trinité-sur-mer en Baie de Quiberon dans l'après-midi du jeudi 25 mai 2017.

## **7 INSTRUCTIONS DE COURSE**

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront mises en ligne sur le site de la SNT, et sur le site dédié à l'épreuve. Elles seront de plus distribuées à l'inscription.

## **8 PARCOURS**

Il s'agit d'un parcours Semi-hauturier (pouvant être différent selon les classes). Les différents parcours prévus dans les Instructions de Course seront téléchargeables sur le site [www.snt-voile.org](http://www.snt-voile.org) ou sur le site dédié à la manifestation à partir du 22 mai.

## **9 SYSTEME DE PENALITE**

La pénalité de remplacement pour une infraction aux RCV (à l'exception des RCV du chapitre 2 et des RCV 28 et 31) pourra, après instruction, être sanctionnée d'une pénalité pouvant aller de 10 % du nombre des inscrits à la disqualification.

## **10 CLASSEMENT**

10.1 Un classement ArMen Race

10.2 Un classement Nuit de l'ArMen Race

## **11 PLACE AU PORT**

Les bateaux doivent rester à la place qui leur aura été attribuée pendant qu'ils sont dans le port (DP).

## **12 CONDITIONS PORTUAIRES**

Emplacements à flot gratuits du 25 au 28 mai 2017 + 4 nuits au choix autour de cette période.

Renseignements : [trinite-sur-mer@compagniedesportsdumorbihan.fr](mailto:trinite-sur-mer@compagniedesportsdumorbihan.fr) - ☎ 02 97 55 71 49

## **13 LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU**

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

## **14 COMMUNICATION RADIO**

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

## **15 PRIX**

Ils seront communiqués dans les Instructions de Course.

**16 DECISION DE COURIR**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage matériel et/ou corporel.

**17 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Société Nautique de la Trinité-sur-mer

Tél : +33 (0)2 97 55 73 48

[flr@snt-voile.org](mailto:flr@snt-voile.org)

[www.snt-voile.org](http://www.snt-voile.org)